

IDÉES

Élections de mi-mandat

Vers une victoire républicaine?

FRÉDÉRIK GAGNON

Directeur de l'Observatoire sur les États-Unis de la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques et professeur de science politique à l'Université du Québec à Montréal.

Quatre-cent-trente-cinq courses à la Chambre des représentants, 37 au Sénat, 37 à des postes de gouverneurs d'État (qui sont l'équivalent de nos premiers ministres provinciaux au Canada), 155 questions référendaires sur des enjeux comme les impôts, l'avortement et la légalisation de la marijuana, plus de 6000 courses à des sièges dans les législatures d'État et des dizaines d'autres à des postes de maires, de juges et de shérifs: voici le menu des élections américaines de mardi.

Celles-ci ne retiendront pas autant l'attention des Québécois que l'incroyable duel d'il y a deux ans entre Barack Obama et John McCain, mais leur enjeu n'est pourtant pas moins crucial. En effet, elles permettront probablement aux adversaires d'Obama de lui retirer l'essentiel de sa puissance et influenceront à maints égards la relation entre le Canada et les États-Unis.

Fin du règne démocrate au Congrès?

La plupart des sondeurs et experts, dont Nate Silver, Charlie Cook et Stuart Rothenberg, estiment que les républicains seront les grands vainqueurs de ces élections: on leur prédit non seulement des gains à plusieurs postes de gouverneurs d'État (au Tennessee, Kansas, Michigan, etc.), mais aussi une retentissante victoire au Congrès, soit un gain d'une cinquantaine de sièges à la Chambre des représentants et de huit ou neuf sièges au Sénat. Les républicains ont ainsi d'excellentes chances de reprendre le contrôle de la Chambre (ils ont besoin de gagner 39 sièges pour ce faire). Reste à savoir s'ils seront également en mesure d'élire une majorité au Sénat (ils ont besoin de gagner dix sièges).

Tea Party

Jusqu'ici, le Tea Party a peut-être permis d'atténuer la frustration des électeurs à l'égard d'Obama, mais il constitue aussi un couteau à deux tranchants pour les républicains. En effet, plusieurs «chouchous» du Tea Party ayant remporté des primaires républicaines et brigant des sièges au Sénat mardi sont si conservateurs qu'ils font fuir les électeurs indépendants et modérés, au grand bonheur des démocrates.

On sait déjà, par exemple, que Christine O'Donnell (qui s'oppose à l'avortement, au mariage gai et à la masturbation) coûtera probablement un siège aux républicains au Delaware, où il aurait pourtant été possible pour Mike Castle, un républicain modéré, de battre le démocrate Chris Coons. Une situation semblable risque de se produire au Nevada, où le leader de la majorité démocrate au Sénat, Harry Reid, sauvera peut-être sa peau grâce à la nomination républicaine de Sharron Angle, une autre «tea partier» qui effraie plusieurs indépendants et modérés.

Projets en veilleuse

Le retour en force des républicains au Congrès semble toutefois inévitable et placerait Obama dans une situation semblable à celle vécue par Bill Clinton après les élections de 1994. Clinton avait alors dû faire plusieurs concessions aux républicains et accepter de développer le bouclier antimissile, de réformer le département d'État et de renforcer l'embargo sur Cuba. Vu la rancœur entre les partis et l'atmosphère délétère suscitée par le discours de certains «tea partiers», on peut s'attendre à ce qu'Obama doive, dès la reprise des travaux parlementaires en janvier prochain, renoncer à la plupart de ses grands projets, dont ceux sur l'immigration, l'énergie et l'environnement.

Les républicains auront du mal à abroger la réforme de l'assurance maladie d'Obama: le président pourrait effectivement exercer son droit de veto pour empêcher l'adoption de lois allant dans ce sens, veto que les républicains ne seraient pas assez nombreux pour renverser. Cela dit, le Congrès détient les cordons de la bourse et les ré-

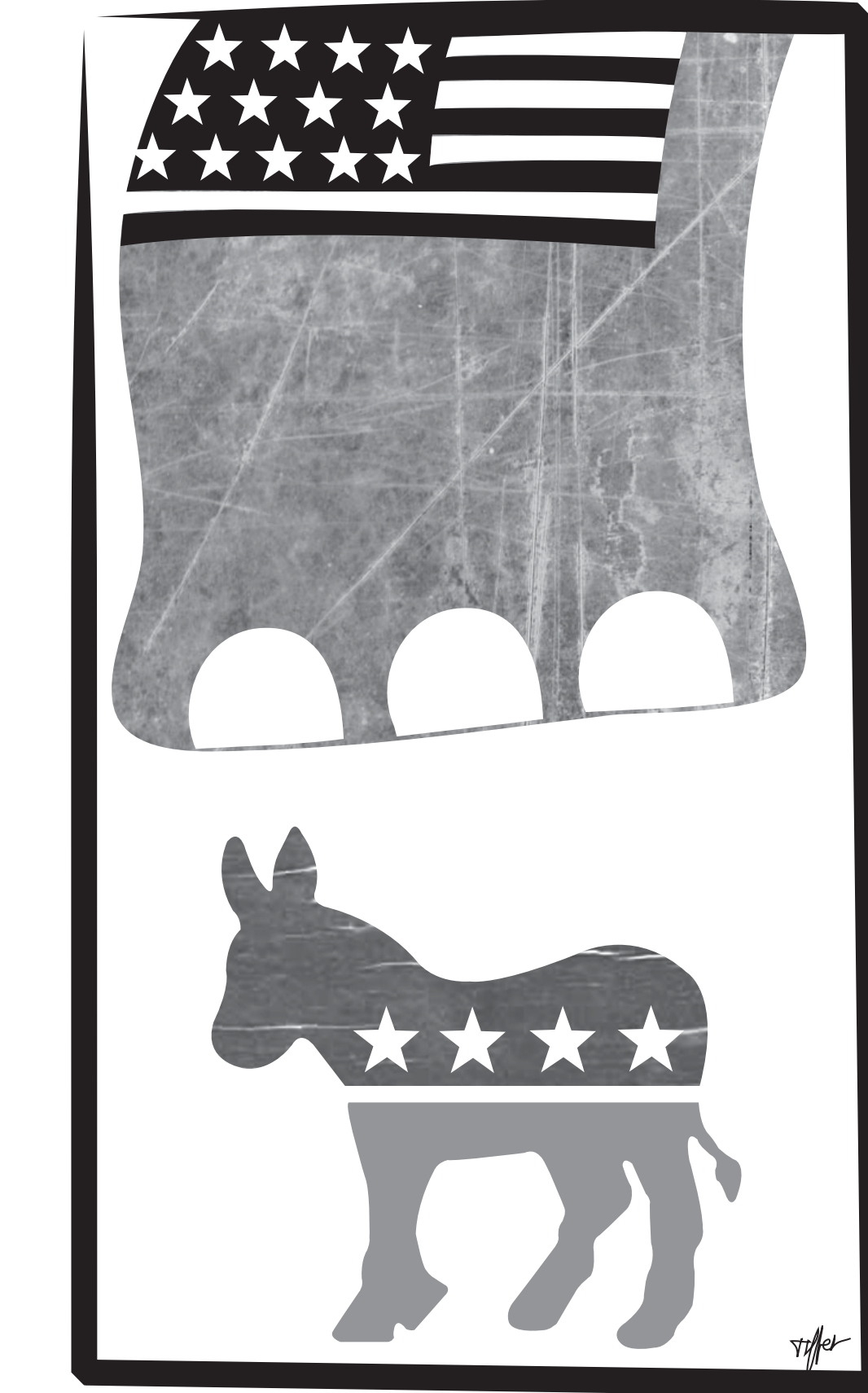


ILLUSTRATION: TIFFET

publicains, qui ne cachent pas leur inquiétude à propos du déficit fédéral, pourraient tenter de réduire les fonds visant à financer certains programmes prévus dans le cadre de l'Obamacare.

2010, le Canada et le Québec

Les élections de mardi auront aussi d'importantes conséquences pour le Canada et le Québec. Comme l'explique Colin Robertson, ancien ministre du secrétariat de la Représentation à l'ambassade du Canada à Washington, le meilleur moyen dont les gouvernements fédéral et provinciaux disposent pour promouvoir leurs intérêts à Washington est de développer un réseau d'alliés parmi les représentants, sénateurs et gouverneurs élus à proximité de la frontière, qui démontrent un intérêt à l'égard du Canada ou qui partagent la vision d'Ottawa ou de Québec sur les enjeux des relations canado-américaines.

À ce titre, le scrutin de mardi nécessitera un réexamen de l'état des forces politiques un peu partout aux États-Unis, pour identifier ceux et celles qui, parmi les dizaines de nouveaux élus, pourraient représenter des alliés (ou non).

Dans le cas du Québec, il s'agira, par exemple, de voir si les nouveaux gouverneurs de l'État de New York (possiblement le démocrate Andrew Cuomo), du Vermont (difficile de savoir qui gagnera entre le

républicain Brian Dubie et le démocrate Peter Shumlin), du Maine (le «tea partier» Paul LePage?) et du Massachusetts (le démocrate Deval Patrick perdra-t-il son siège?) pourraient joindre leurs voix à la nôtre pour inciter Washington à reconnaître (un jour!) l'hydroélectricité comme une source d'énergie verte et à poursuivre le projet d'un train à «grande vitesse» entre Montréal, Boston et New York.

De manière plus générale, le retour des républicains au Congrès pourrait engendrer de nouvelles frictions entre le Canada et les États-Unis sur la sécurité à la frontière. Mais il signifiera aussi que des partisans du libre-échange, comme David Dreier (Californie) et David Camp (Michigan), remplaceront des législateurs plus protectionnistes, comme Louise Slaughter (New York) et Sander Levin (Michigan), à la tête des commissions permanentes de la Chambre, ce qui réduira, en principe, la tendance du Congrès à envisager l'adoption de mesures comme la fameuse clause «Buy American» votée l'an dernier sous la férule démocrate. Ces élections sont ainsi d'une grande importance pour nous; raison de plus, peut-être, pour regarder le «spectacle» électoral que nous proposeront divers réseaux de télé, avec leurs cartes électorales interactives et leurs analystes en version holographique qui ne sont pas sans rappeler les meilleurs films de science-fiction.

Sujet à haute tension



DENISE BOMBARDIER

«Le mieux est l'ennemi du bien», a écrit Voltaire. Cette citation ne s'applique-t-elle pas à la ministre Line Beauchamp, qui, cette semaine, s'est déclarée prête à «bousculer les écoles privées et les écoles publiques sélectives pour qu'elles intègrent davantage d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage»? Par ses intentions, la ministre de l'Éducation se fera des amis parmi les militants, la CSN au premier chef, qui se battent contre l'école privée depuis des décennies en appelant de leurs vœux l'abolition des subventions à ces dernières.

C'est une autre passerelle, pourrait-on dire, qu'utilise la ministre pour en arriver à mettre en péril le système privé actuel, car on imagine bien qu'en ces temps de restriction budgétaire on ne pourra fournir au privé les budgets énormes que nécessite pareil virage.

L'intégration de ces élèves (à la Commission scolaire de Montréal, 27 % des élèves sont en difficulté) dans les classes régulières avait été jugée inhumaine pour les enseignants par Michelle Courchesne, l'ex-ministre de l'Éducation, qui s'interrogeait sérieusement sur cette politique d'intégration et qui favorisait plutôt les classes spécialisées, qui sont la hantise de nombreux parents d'enfants ciblés en difficulté ou atteints de pathologies plus graves.

Ce sujet est délicat, difficile à aborder sans provoquer des réactions passionnelles et sans blesser des gens. La crainte des parents est de découvrir que leur enfant n'est pas «normal». Et ce mot doit être mis entre guillemets, car la normalité est un concept revu et corrigé par la rectitude politique. On parle désormais d'enfants «différents». De nombreux parents d'enfants différents, donc, acceptent douloureusement la réalité qui les touche et l'on assiste depuis des années à des batailles épiques devant les tribunaux obligeant les commissions scolaires à intégrer par des jugements de cour, des enfants lourdement handicapés intellectuellement ou psychologiquement dans des classes régulières.

Quand l'enseignant doit faire sortir tous les élèves de sa classe afin qu'un petit, atteint du syndrome de Gilles de la Tourette, puisse retrouver son calme, on imagine le fardeau posé sur les épaules de l'enseignant de cette classe et les perturbations chez les écoliers. Hélas, l'exemple n'est pas fictif et les enseignants peuvent apporter plusieurs témoignages du même ordre.

De plus, nous n'avons pas les moyens de nos politiques vertueuses. Et nous imposons aux enseignants une tâche qui ne relève pas d'eux. Ces derniers ne sont guère formés pour jouer au psychiatre ou au psychopédagogue. Déjà, trop de parents leur demandent d'élever leurs enfants à leur place et les traitent en adversaires, ne leur accordant ni respect ni confiance. La politique d'intégration forcée dans les classes normales peut produire l'effet contraire, à savoir désintéresser la classe, marginaliser davantage ceux que l'on souhaite intégrer et les exposer au jugement du groupe dont on connaît la cruauté parfois.

La volonté de la ministre d'imposer des élèves en difficulté dans les écoles privées et dans les écoles publiques réservées aux enfants doués relance deux débats parallèles. Celui de l'existence même du système privé subventionné et des écoles publiques réservées aux meilleurs élèves et celui sur le financement public de nos politiques d'intégration alors que l'on sait qu'il manque 700 millions de dollars. Avec l'augmentation annuelle du nombre d'enfants à problèmes, comment allons-nous arriver à injecter de nouvelles sommes compte tenu des finances de l'État?

Imaginez-vous, par ailleurs, l'arrivée d'enfants en difficulté d'apprentissage dans des classes d'enfants forts en thème, des enfants performants, compétitifs, toutes ces caractéristiques irritantes pour les égalitaristes qui laissent croire que seule la progéniture de Québec inc. et des élites diverses est inscrite au privé?

Par le biais de la politique d'intégration des enfants en difficulté, c'est la première fois qu'un ministre de l'Éducation affronte le secteur privé. Le débat vient donc de prendre une voie singulière qui pourrait transformer la philosophie même des écoles privées subventionnées. La position de la ministre sur la question de l'intégration rompt également avec celle de sa prédécesseuse.

La ministre peut-elle expliquer comment un enfant handicapé intellectuellement ou incapable d'apprendre au même rythme que ses camarades peut faire des progrès scolaires dans une classe d'enfants pouvant suivre normalement le programme? Imaginez-vous un enfant hyperactif ayant du mal à se concentrer dans une classe où il est marginalisé, entouré de petits allumés qui en redemandent à leur prof? Et à vrai dire, peut-on nier les différences d'intelligence, de talent pour apprendre, de curiosité intellectuelle pour satisfaire les vertus d'un égalitarisme illusoire? Respecter les enfants en difficulté et les aider, ne serait-ce pas les protéger des comparaisons cruelles? Les classes spéciales et les écoles spéciales où s'activent des enseignants aussi spécialisés ne demeurent-elles pas le lieu le plus favorable à leur épanouissement pédagogique?

Enfin, la vision de la ministre est aussi révélatrice d'un refus d'admettre que les enfants qui réussissent en classe ont aussi besoin d'être protégés. Il faut d'abord concevoir l'école pour la majorité, aussi brutale que soit cette assertion.

denbombardier@videotron.ca

Octobre 70, encore plus

À l'occasion du 40^e anniversaire de la Crise d'octobre, le rappel des événements a nourri les débats, suscité la controverse. Dans ces pages, plusieurs auteurs, des témoins aussi, ont rappelé des faits, partagé leur analyse. Ces textes ont provoqué nombre de réactions, signe d'un intérêt certain chez nos lecteurs.

L'espace papier nous manque pour publier les récits passionnants que certains continuent de nous acheminer au sujet d'Octobre 70. Qu'à cela ne tienne, notre site Internet (www.ledevoir.com) nous permet de les héberger et de vous les offrir.

Trois textes s'ajoutent donc aux précédents. D'abord, un retour en arrière signé Guy Lachapelle, professeur de science politique à l'Université Concordia. «Quand les idées font trembler le pouvoir politique», titre M. Lachapelle, prélude à un texte qui raconte Octobre 70 en rappelant le rôle du *Devoir*, et

plus particulièrement de son directeur de l'époque, Claude Ryan, dans le récit des faits.

«Au cours de la Crise d'octobre 70, le pouvoir politique a voulu freiner les élans de la démocratie québécoise en tentant de faire taire tous ceux et celles — artistes, écrivains, militants, journalistes — qui osaient parler de liberté pour la nation québécoise», écrit l'auteur.

Puis, un des éditorialistes du *Devoir* de l'époque, Jean-Claude Leclerc, aujourd'hui chroniqueur chez nous, raconte les dessous d'Octobre 70 en mode journalistique dans un texte intitulé «L'armée sera la vraie gardienne de l'unité nationale». «Comment les autorités politiques en étaient-elles venues à confier un tel pouvoir aux militaires? À Ottawa, les ministres étaient divisés. Les uns font confiance à la police et veulent la laisser faire son travail. La GRC semble toutefois incapable de discerner l'ampleur du problème. L'armée, par contre, impressionne par la précision des renseignements qu'elle fournit. D'autres ministres sont

donc sensibles à sa thèse voulant qu'une révolution soit en marche qui menace l'ensemble du pays. La GRC n'est pas d'accord avec un recours aux mesures de guerre. L'armée, au contraire, propose d'en faire une démonstration de force», écrit M. Leclerc.

Enfin, un dernier texte, mais non le moindre, signé Jean Royer, ex-directeur des pages culturelles du *Devoir*. Dans *L'Octobre des poètes*, M. Royer retrace la poésie de résistance laissée en héritage par Octobre 70. Les Pierre Perrault, Gérard Godin, Gaston Miron, Michel Garneau et autres auteurs phares de la littérature québécoise expriment leur vision de cet épisode, tantôt déchirure, tantôt colère, tantôt ironie et mélancolie.

Bonne lecture!

Marie-Andrée Chouinard
Éditorialiste et responsable
de la page Idées